

LE MOT DU MAIRE

La rénovation de notre école, chantier important et très onéreux pour la Communauté de Communes Vercors Isère, est en bonne voie d'achèvement et offrira pour la rentrée scolaire, quatre salles de classe spacieuses, aux coloris chatoyants, ainsi que les divers locaux nécessaires à la dispense d'un enseignement de qualité.

Les sentiments exprimés par les visiteurs ayant eu la primeur de parcourir les locaux, sont unanimes : « on aimerait voir plus souvent de telles réalisations, tant elles semblent fonctionnelles ! ». Que les anciens élèves (et enseignants), nostalgiques de cette école soient rassurés: Les architectes de l'atelier CUBE ont « tout cassé » l'intérieur, mais ont conservé l'essentiel de la façade principale avec les trois frontons : « filles » « garçons » « mairie ». La mixité des élèves dans les classes ne serait-elle plus de mise, à Montaud ? Nous le saurons le 2 septembre, jour de la rentrée !

Quelques corps de métiers s'acharnent encore pour terminer le chantier, et l'on comprend bien, qu'au-delà de cet objectif, chacun attende avec juste raison, une période de repos certainement bien méritée.

Savoir anticiper, les délégués des trois communes constituant la C.C.V.I. l'ont fait en décidant de terminer la quatrième classe. Le retour sur investissement ne s'est pas fait attendre, puisqu'en juin, l'Inspection académique annonçait la création d'un poste supplémentaire, et l'ouverture d'une quatrième classe, permettant ainsi une répartition homogène des effectifs croissants.

Pour boucler l'opération qui s'est déroulée sur près de trois années, il ne reste plus qu'à restituer les bâtiments préfabriqués, loués par le Conseil Général de l'Isère. Le transfert s'effectuera progressivement vers d'autres communes du département qui, comme nous ont décidé de rénover leurs locaux scolaires.

Je vous invite à parcourir les pages du présent bulletin, pour vous informer d'une part des actions entreprises ou terminées, et d'autre part, vous remémorer les multiples événements qui ont marqué la vie de notre commune. Vous prendrez également connaissance du programme des réjouissances prochaines.

Alain BLANC-PAQUES

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bienvenue aux nouveaux habitants

Catherine et Didier MARSACQ - Gillot
Marie et Boris VILLEMUS – Les Etroits
Yann KERVELLA et Pascale BOUISSEAU - Les Etroits
Patrice HUMBERT – Les Coings
Angélique MERTENS et Loïc LEPESQUEUR – Le Village

Etat civil

Naissances :

- Charlotte VAZ DE BARROS le 25 janvier à Voiron
- Valentin BRUTTI le 29 mars à Voiron
- Noah PEREZ le 18 avril à Grenoble
- Théo CORVEZ le 23 mai à Grenoble
- Titouan LEPESQUEUR le 26 juillet à Albertville

Mariages :

- Lynda LUTZ et David CHOROT le 16 juillet 2005 à Montaud

Décès :

- Léo TRAVOSTINO le 26 mars à La Tronche

Recensement militaire

Vous êtes nés en 1989, filles ou garçons, faites-vous recenser. Présentez-vous en mairie au cours du mois anniversaire de vos 16 ans muni du livret de famille.

L'attestation, établie et remise lors de votre inscription, est **INDISPENSABLE** pour vous présenter à tout examen scolaire, à la conduite accompagnée, au permis de conduire, ...

Permanences des Elus et fermeture secrétariat de mairie

Alain BLANC-PAQUES – Maire : sur RDV tous les jours sauf le mercredi
François BELLE – Adjoint Urbanisme : le vendredi de 8h00 à 10h00
Robert VETROFF – Adjoint Travaux : le samedi de 8h30 à 10h00

Secrétariat de mairie fermé du **16 au 22 Août 2005** inclus.

Listes Electorales

Inscriptions avant le **31 décembre 2005**, pour tous les nouveaux arrivants.
Se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité. Les bureaux seront ouverts le 31 décembre de 8 h à 12 h.

Zoom sur les métiers

Métiers du dépannage, de la réparation et de la maintenance

Métiers de la maintenance industrielle, électronique, informatique, des équipements ménagers, les postes d'agents de maintenance, techniciens et ingénieurs ...

Si ces métiers vous intéressent, réservez dès à présent, votre journée du

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2005

Rendez-vous à Voiron dans les locaux du Pays Voironnais à partir de 8h45

Ces métiers seront présentés en matinée par des entreprises et des centres de formation du secteur, un temps est ensuite réservé pour des rencontres individuelles à partir de 10h30. L'après-midi sera consacrée à des visites d'entreprises et des sessions de recrutement.

Cette journée d'information organisée par la MIFE du Pays Voironnais est ouverte à tous.

Pour tout renseignement : MIFE 04 76 93 17 18

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX du 1^{er} Semestre 2005

Urbanisme :

- **7** Permis de construire ont été accordés, dont 1 en modification.
- **2** Dossiers en attente de pièces complémentaires.
- **5** Avis favorables pour des travaux exemptés de permis de construire.
- **1** Certificat d'urbanisme favorable, et 1 en attente.
- **1** Permis de lotir en attente.

Vente d'une coupe de bois

Parcelle n° 4 dans la forêt communale de Bois Vert : 13 100 € pour 413 m³ de résineux et 200 m³ de feuillus.

Assainissement collectif :

Les travaux prévus dans les quartiers du Gillot, de Colombière, du Fayard et une modification au Village sont terminés et réceptionnés.

Nous rappelons aux propriétaires concernés par ces réseaux, qu'ils ont un délai de 2 ans pour se raccorder.

Travaux Voirie réalisés ou en cours :

Un mur de soutènement au niveau de la propriété André Chorot, chemin du Vif de la Claie.

Réfection des chemins communaux du Villard, du village, de la montée de Notre Dame des Sommets et du Fayard. Prolongement de la barrière de sécurité en bois chemin du Fayard.

Eaux Assainissement :

Augmentation de **2 %** des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2005 en prévision des travaux d'entretien à réaliser suite à l'étude diagnostic effectuée et des travaux de nettoyage de la station de lagunage.

Prime fixe : 53,55 €

Le m3 d'eau consommé : 0,72 €

Parcs à bestiaux : 1,15 €

Redevance Assainissement : 0,64 € le m3 d'eau consommé.

Chemins Ruraux aliénés ou en cours d'aliénation :

Chemin des Plattières et chemin de Colombière.

Attributions de Subventions :

C.C.A.S. : 1 600 €

A.S.C.S.M. : 300 €

MONTAUD'UBOHU : 300 €

MUCOVISCIDOSE : 100 €

A.D.M.R. : 150 €

Reste à déterminer : Sou des Ecoles, Médiathèque, Judo-Club de Veurey

Vote des nouveaux taux des 4 taxes :

Taxe d'Habitation : de 5,71 % à 5,82 %

Taxe Foncier Bati : de 9,82 % à 10,02 %

Taxe Foncier Non Bati : de 28,98 % à 29,56 %

Taxe Professionnelle : de 11,18 % à 11,40 %

François

Un éboulement s'est produit en avril dernier, au-dessus du Gît, coupant la route "St Quentin-Montaud". Grâce à la diligence du Conseil général et des services de la DDE, la liaison a pu être rétablie dans les plus brefs délais, évitant ainsi le long détours des cars scolaires par Veurey.



Sur les lieux de l'éboulement étaient présents :

Monsieur VALLINI, Président du Conseil Général,

Monsieur Pierre LASSIAZ, Directeur des routes du département,

Messieurs les Maires de Montaud et de St Quentin.

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2004

I- COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL (COMMUNE)

Section de fonctionnement

Recettes	238 451,92
Dépenses	144 626,78
Résultats de clôture	93 825,14
Restes à réaliser	0
Résultats définitifs	93 825,14 en excédent

Section d'investissement

Recettes	299 672,96	(dont 126 841,34 de résultats reportés 2003)
Dépenses	88 697,77	
Résultats de clôture	210 975,19	
Restes à réaliser	15 800,00	(dont 20 000 en dépenses et 4 200 en recettes)
Résultats définitifs	195 175,19	en excédent

Résultat définitif total => 289 000,33 en excédent

II- COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE (SERVICE DES EAUX)

Section de fonctionnement

Recettes	64 197,53
Dépenses	43 247,95
Résultats de clôture	20 949,58
Restes à réaliser	0
Résultats définitifs	20 949,58 en excédent

Section d'investissement

Recettes	361 307,29	(dont 170 963,70 de résultats reportés 2003)
Dépenses	153 822,22	
Résultats de clôture	207 485,07	
Restes à réaliser	182 679	(dont 225 979 en dépenses et 43 300 en recettes)
Résultats définitifs	24 806,07	en excédent

Résultat définitif total => 45 755,65 en excédent

BUDGET PRIMITIF 2005

I- BUDGET PRINCIPAL (COMMUNE)

Section de fonctionnement

Équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 241 114 €

Section d'investissement

Équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 458 336 €

II- BUDGET ANNEXE (SERVICE DES EAUX)

Section de fonctionnement

Équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 70 049 €

Section d'investissement

Équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 451 692 €

Charles

1 - Réhabilitation de l'école :

Le 29 juillet 2005 a été un grand jour pour la Communauté de Communes Vercors Isère qui a pris possession des locaux de la nouvelle école de Montaud.

La rentrée scolaire qui aura lieu le 2 septembre prochain s'effectuera donc dans une école adaptée et fonctionnelle, tant pour l'équipe pédagogique que pour les enfants.

Cette réhabilitation nous a permis d'inclure au projet, la création d'une 4^{ème} classe qui sera opérationnelle dès la rentrée. La demande d'ouverture de cette classe supplémentaire a été faite auprès de l'inspecteur de la circonscription de Saint Marcellin, par les délégués de parents, les enseignants et soutenu par la municipalité de Montaud. Cette nouvelle classe est nécessaire au vu des effectifs grandissants et va permettre de mieux répartir les différents niveaux.

A ce sujet, nous tenons à remercier le travail important de Madame Catherine ROMEYER et Monsieur Stéphane DELFINO de l'Atelier d'architecture Cube, ainsi que la commission des travaux de la C.C.V.I., pour le suivi de ce long chantier.

Par ailleurs, nous tenons également à remercier tous les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour la mise en cartons du matériel scolaire le samedi 2 juillet, ainsi que pour le déménagement des préfabriqués et l'aménagement de la nouvelle école qui s'est déroulé le 1^{er} août. Merci aussi aux deux enseignantes qui étaient présentes le jour du déménagement, Madame Anne RIVOIRE accompagnée de son mari, Madame Anouck PLAS, aux adolescents et aux personnes bénévoles.

2 - Ecole :

L'année scolaire 2004/2005 s'est bien terminée et nous remercions l'équipe pédagogique de notre école, Mademoiselle Corinne PONCET (directrice), Mesdames Anne RIVOIRE et Sabine LAGACHE et Monsieur Stéphane COLIN pour leur travail et leur dévouement.

L'école de Montaud va accueillir cette année quatre-vingt-trois enfants et nous saluons l'arrivée de deux nouvelles enseignantes, Mesdames Anouck PLAS et Marie-Laure COUSINET.

Par ailleurs, nous souhaitons une bonne continuation à Monsieur Stéphane COLIN qui part enseigner dans une autre commune.

La répartition des 4 classes, dans les nouveaux locaux se décomposera de la façon suivante :

- 1^{ère} classe située au rez-de-chaussée (attenante à la salle de repos), dirigée par Madame Anouck PLAS avec 22 élèves dont 16 Petite Section et 6 Moyenne Section de Maternelle.
- 2^{ème} classe située au rez-de-chaussée (attenante à la salle de motricité), dirigée par Mesdames Sabine LAGACHE et Marie-Laure COUSINET (postes à mi-temps cumulés) avec 22 élèves dont 7 Moyenne Section et 15 Grande Section de Maternelle.
- 3^{ème} classe située à l'étage (salle verte), dirigée par Madame Anne RIVOIRE avec 25 élèves dont 13 CP et 12 CE1.
- 4^{ème} classe située à l'étage (salle jaune), dirigée par Mademoiselle Corinne PONCET avec 14 élèves dont 6 CE2, 3 CM1 et 5 CM2.

Pour la rentrée 2005/2006, nous vous précisons les nouveaux horaires de l'école :

8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30

Un intervenant extérieur en EPS financé par la commune viendra à l'école une matinée par semaine durant cette année scolaire.

3 – Garderie :

La garderie sera assurée par Mesdames Marie-Claude BELLE, Sylvie DAGUET et Angélique STADELMANN.

Pour des raisons d'assurance, nous vous rappelons que seuls les enfants, dont les parents auront présenté la carte le premier jour du mois en cours seront accueillis à la garderie le matin et le soir.

Pour la rentrée 2005/2006, nous vous précisons les nouveaux horaires de la garderie qui s'effectuera dans la salle de motricité :

- **Garderie du matin**
 - **7H30 à 8h20**
- **Garderie du soir**
 - **16h30 à 18h05**

4 – Cantine :

Pour la cantine, le service sera assuré par Mesdames Marie-Claude BELLE, Corinne CHOROT et Nelly NAVARRA.

Les repas seront toujours livrés par la cuisine centrale de Fontaine « Vercors Restauration ».

Nous vous rappelons que les tickets de cantine au nom de votre enfant seront à remettre directement au personnel de la cantine ou déposés dans la boîte aux lettres de la cantine, le jeudi uniquement pour la semaine d'après. En cas d'urgence, **et seulement en cas d'urgence**, vous pourrez déposer les tickets avant 8h50 : le lundi pour le mardi – le mardi pour le jeudi – le jeudi pour le vendredi – le vendredi pour le lundi.

RAPPEL

Pour la rentrée de septembre 2005, pensez à inscrire votre enfant à la cantine **auprès de Marie-Claude BELLE qui tiendra une permanence de 9 h à 11 h le jeudi 25 août (téléphone cantine 04 76 93 30 89)** ou en déposant vos tickets au nom de votre enfant dans la boîte aux lettres de la cantine jusqu'au 25 août 2005, afin qu'elle puisse communiquer à la Société compétente le nombre de repas pour toute la semaine de la rentrée. Procédure identique pour la carte de garderie.

L'approvisionnement de la carte de garderie et du carnet de 10 tickets de cantine s'effectue auprès du secrétariat de la Communauté de Communes Vercors Isère (CCVI) qui se trouve dans les locaux de la Mairie de Saint Quentin sur Isère :

- **le lundi de 8h30 à 11h30**
- **le jeudi de 14h à 16h**
- **et les samedis non vaqués de 8h30 à 11h**

Votre chèque est à libeller à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**.

TARIFS	
Carnet de 10 tickets de cantine	42 € 80
Carte de garderie mensuelle	1 enfant : 32 €
	2 enfants : 60 €
	3 enfants : 84 €
	4 enfants : + 28 € par enfant
Carte de garderie à la journée	5 €

5 - Offre d'emploi :

Nous recherchons toujours des personnes qui pourraient effectuer des remplacements du personnel de la Communauté de Commune Vercors Isère sur notre commune, en cas de maladie pour :

- le ménage des écoles
 - l'ATSEM
 - la cantine
 - la garderie
- } CAP de petite enfance exigé

Si vous êtes intéressés ou si vous désirez avoir des renseignements complémentaires, veuillez prendre directement contact avec la Mairie de Montaud au 04 76 93 65 79.

Nathalie et Jocelyne

Quelques photos des salles de classe rénovées



LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2004 :

Le résultat du compte administratif de l'exercice **2004** dressé présente :
Un excédent de **148 586 €** d'investissement et un excédent de fonctionnement de **55 347 €** soit excédent de **203 933 €** pour l'ensemble.
Le Conseil a constaté l'identité des valeurs avec les indications du compte de gestion du trésorier public. Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
Le compte administratif est approuvé à l'unanimité, (le président ne participe pas au vote)

BUDGET PRIMITIF 2005 :

Ce budget a été adopté par 11 voix et une abstention.

Il s'équilibre en section d'exploitation à la somme de : **691 417 €**
En section d'investissement à la somme de : **831 646 €**
Le taux d'augmentation des impôts locaux a été voté à **3 %**

CCVI :

Le dimanche 12 Juin, les élus de la CCVI, les employés, leurs conjoints se sont accordés une journée de détente.

La promenade a commencé par la visite de l'école maternelle et primaire de Montaud en fin de réhabilitation. Cette visite s'est poursuivie par une randonnée pédestre qui les a conduits sur le site de "Pieds Frais" à la Rivière via le "col de Montaud". Le guide, en la personne de notre ami "Bibi" les a emmenés sur les pentes du sentier thématique où nos randonneurs ont fait connaissance avec la flore et les diverses variétés d'essences forestières. Chacun a pu admirer les magnifiques points de vue.

Un peu fourbus, les promeneurs n'ont eu plus qu'à se mettre à table, dressée par Françoise et Paulette.

Que rêver de mieux ! le soleil était de la partie, l'ambiance était chaleureuse. Une journée dont se souviendront tous les élus.

Visite de la salle de motricité



Repas champêtre au soleil



Dés le début d'année à la médiathèque intercommunale Lis-Là, on a pu lire bien entendu mais aussi "apprendre à écrire". En effet, aux mois de février et mars, une exposition sur l'histoire des écritures, prêtée par la bibliothèque départementale de l'Isère, invitait le public à cheminer entre cunéiformes, pictogrammes, et autres alphabets anciens, à comprendre l'évolution des écritures et découvrir d'originaux supports pour celles-ci tels que cailloux, bambous, papyrus ou carapaces de tortues.

A travers des animations pour chaque classe de primaire et de maternelle de la Communauté de communes Vercors-Isère, les enfants ont pu s'initier à l'écriture chinoise et s'exercer à tracer quelques idéogrammes. Chacun a ainsi réalisé un carnet chinois qu'il a ramené avec fierté à la maison.

En parallèle, beaucoup d'activités ont été mises en place pour une découverte ludique des différents types d'alphabets. C'est ainsi que les enfants se sont familiarisés avec les hiéroglyphes grâce à des jeux plus étonnants les uns que les autres ou en formant leur prénom dans un cartouche. Ils ont également pu faire appel à leur imagination, en essayant "d'écrire" des lettres de l'alphabet avec leur corps, déguisés en "acrobates de l'alphabet".

Pour conclure cette exposition, le samedi 9 avril, toute la journée adultes et jeunes ont pu participer à des ateliers de calligraphie arabe et latine. Le maniement du calame a déconcerté plus d'un adulte alors que les enfants, très à l'aise étaient ravis de donner quelques conseils à leurs parents, sous l'œil attentif des animateurs. Un atelier d'écriture, animé par Michelle Brun, s'est déroulé dans une bonne humeur très contagieuse et le plaisir de jouer avec les mots a été tel que la médiathèque est sollicitée pour de nouveaux ateliers dès le mois de septembre.

Après l'art d'écrire, il était évident de présenter une manière originale d'envoyer son courrier. Aussi une exposition d'art postal (ou mailart) était accrochée dès le 13 avril à la médiathèque. Les expéditeurs de ces petits chefs-d'œuvre ont fait preuve d'une imagination débordante et d'un savoir-faire qui a étonné plus d'un visiteur. C'est ainsi que nous avons pu découvrir un livre en bois, des cartes brodées, des enveloppes réalisées par découpage-collage, en carton, en tissu, gravées, peintes au henné si bien que l'on pourrait douter que tout ce courrier transite par la Poste et soit oblitéré.

"En avril réunis tes fils, en mai brode ce qui te plaît". Ce pourrait être la devise de l'association "Petites croix et bonnes idées". En effet, pour répondre au défi "Brode-moi une histoire" lancé par la médiathèque, les membres de cette association n'ont compté ni leur temps ni leur peine et ont fait preuve d'une créativité extraordinaire pour réaliser les ouvrages brodés au point de croix, exposés à la médiathèque durant le mois de mai. Des auteurs aussi divers que Marc Lévy, Jean de La Fontaine, Laurent Gaudé (et bien d'autres) ont inspiré les brodeuses et l'exposition va certainement susciter de nouvelles vocations.

Le vernissage de cette exposition, dans une ambiance familiale et chaleureuse, s'est prolongé par une soirée Contes animée par "Les Griotes".

On a vu, pendant les vacances de printemps, s'épanouir des fleurs très étranges à la médiathèque. Renseignements pris, des enfants participant à des ateliers bricolage ont réalisé ces messagères de la bonne saison, en perles, papiers pliés, scoubidous, et autres techniques. Un grand merci aux membres de l'équipe qui ont encadré ces ateliers ; grâce à eux (ou plutôt elles) les travaux réalisés furent de grande qualité.

En projet pour juillet, août et septembre : Jules Verne et ses romans. Il serait à prévoir qu'un volcan fasse irruption à la médiathèque, à moins qu'un sous-marin ne vienne naviguer entre les étagères !

Enfin en octobre et novembre, il sera définitivement prouvé que "dans le cochon tout est bon" car en effet ce sera sa fête. Des animations et des expositions croustillantes en perspective !

Cet été la médiathèque sera fermée à partir samedi 23 juillet à 16h. Réouverture le mercredi 24 août à 9h. Il est possible d'emprunter 8 documents par lecteur pour cette période.

Les personnes intéressées par la mise en place d'un atelier écriture ou art postal peuvent contacter la médiathèque au 04 76 93 30 56 ou directement à l'accueil, les jours de permanence.

BONNES LECTURES BON ETE A TOUS

La médiathèque Intercommunale Lis-Là vous accueille :

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 16h-19h

Samedi : 9h-12h et 14h-16h

Tél : 04 76 93 30 56

ADMR – Service d'Aide à Domicile

Avec ses onze aides à domicile et ses deux travailleuses familiales l'ADMR du Bas Grésivaudan intervient dans les communes de Montaud, Poliéna, La Rivière, St Quentin.

En 2004, nous avons aidé 39 personnes âgées et une vingtaine de familles.

La commune de St Quentin a mis gracieusement à notre disposition un local sur la place de l'église. Nous l'aménageons petit à petit suivant nos disponibilités et depuis février 2005 nous tenons des permanences le mercredi et samedi matin de 9h30 à 11h00.

L'association fonctionne avec l'aide de bénévoles qui sont indispensables afin que toute personne fragilisée puisse rester à son domicile.

Pour que l'association du Bas Grésivaudan puisse continuer à vivre sur notre village, il lui faut absolument de nouveaux bénévoles car les anciens ne sont plus assez nombreux et s'essouffent.. Si vous avez l'esprit d'aide et quelques heures disponibles par mois, venez-nous rejoindre.

Pour tout renseignement, appelez : Mme GAY Yveline au 04 76 93 60 73

VIE SOCIALE/INFORMATIONS DIVERSES

Informations diverses

Protection incendie :

La Société SASIC qui contrôle l'entretien des extincteurs des bâtiments communaux, propose aux habitants de la Commune possédant des extincteurs, de procéder à la vérification de leurs appareils avec un tarif préférentiel pour 2005 de 8,25 € HT. Afin de connaître le nombre approximatif d'habitants intéressés par cette proposition, nous vous demandons de bien vouloir donner votre nom en mairie où une liste sera établie.

Consommation d'eau communale en 2004 :

Pour l'alimentation de 209 foyers, la consommation annuelle est de 23 522 m³, soit une moyenne d'environ 113 m³ par foyer.

A la date du 20/09/2004 : 133 foyers sont raccordés à l'assainissement collectif, soit 15 852 m³ soumis à la redevance d'assainissement.

Malgré l'augmentation du nombre d'habitants, on ne constate pas de trop grande élévation de la consommation d'eau, ce qui semble signifier une prise de conscience des habitants de la commune à ne pas gaspiller l'eau.

Merci à tous pour votre civisme.

Déneigement pendant l'hiver 2004/2005 :

Coût : travail du déneigeur avec son tracteur, gravier, sel = 9 088,63 €

Nous profitons de ce bulletin pour remercier publiquement Joël Daguët pour son travail de déneigement qui a été particulièrement dur, laborieux mais efficace.

Salle des fêtes - Utilisation 2004 :

Cette information vous donne le montant des recettes (location salle, vaisselle, sono) et des dépenses, globales de l'année (chauffage, électricité).

Recettes : 6 604 €

Dépenses : 4 517 €

soit un excédent de fonctionnement de 2 087 €

. Investissement en matériel et aménagement : 6 823 € (Equipement cuisine, achat d'armoires .)

Si vous souhaitez utiliser la salle des fêtes, n'oubliez pas de la réserver à l'avance !

Fête du village 2005

C'est sous un ciel clément que la 9^{ème} Fête de Village a connu à nouveau un énorme succès. Le samedi 30 Juillet dès 13h, la pétanque a attiré dans une ambiance amicale de nombreux amateurs, pour un concours qui a duré tout l'après-midi.

En fin de journée, à l'heure de l'apéritif, nos amis les parapentistes nous ont offert un ballet aérien imprévu. Ensuite, près de 300 convives se sont dirigés vers les tables mises dans la salle et sous les châpiteaux, pour déguster un succulent couscous préparé par le traiteur Trait'Alpes et servi par nos bénévoles. Bien que sur réservation, ce repas stresse chaque année les organisateurs qui ont dû, cette fois-ci encore, refuser des inscriptions de dernière heure !

Notons au passage, parmi les convives, la présence d'André Vallini, Président du Conseil Général et Député, entouré des maires des communes de Tullins, St Quentin, La Rivière, et Montaud et de leurs compagnes.

Au dessert, un magnifique feu d'artifice sonorisé a été tiré de la colline des Ramées. Puis le Groupe « Clin d'œil », installé en plein air, a animé avec son entrain habituel, le bal populaire, où danseurs et danseuses parés de merveilleux serpentins enchaînaient danses modernes et plus anciennes.

Dés le petit matin du dimanche 31, les vététistes, les brocanteurs et vendeurs du vide-grenier sont arrivés ; les premiers pour un départ à la découverte des sous-bois et des coins pittoresques de notre village pendant que les seconds étalaient et offraient aux chalands mille objets hétéroclites.

Parmi ces objets, de vieux livres de leçons de choses, des cartes de géographie et de sciences naturelles et d'autres objets divers que nous avons découverts au cours de la restauration de notre groupe scolaire. Hélas, ces objets scolaires ne sont plus adaptés à l'éducation actuelle, mais ils rappellent à beaucoup d'entre nous, les anciens, des souvenirs encore bien présents. La recette de cette vente de matériel éducatif d'une autre époque sera utilisée pour l'équipement de la 4^{ème} classe qui va ouvrir à la rentrée.

Toute la journée s'est poursuivie entre les stands et les animations diverses, pour la satisfaction des petits et des grands, avec : pêche à la ligne, bricolage, photos, promenades à cheval, concert de l'harmonie de St Quentin, mini-concours de bûcherons, Olympiades Montaudines, démonstration de batteuse à l'ancienne, sculpture sur bois à la tronçonneuse, présentation de la formation du projet Wifi, etc. Chacun a pu se restaurer et se désaltérer dans une ambiance conviviale et festive.

Bravo aux huit associations de Montaud qui ont œuvré pour la réussite de ce temps fort, à tous les bénévoles et à la municipalité.

Bravo à l'ANDS (Association Notre Dame des Sommets) qui avait, pour la 3^{ème} année consécutive, la responsabilité de la coordination de la fête.

Un grand merci aux municipalités de St Quentin, La Rivière, Veurey-Voroize pour leur matériel prêté gracieusement. Merci également aux personnalités qui nous ont fait l'amitié de se joindre à nous, à tous ceux qui sont venus nous rendre visite. C'est grâce à vous tous que la fête est réussie ! A bientôt pour le bilan financier et l'organisation pour 2006, de la 10^{ème} édition de la Fête du Village de Montaud ! Félicitations à tous.

Yvonne, François.

PS : le chapeau fleuri avait 697 fleurs et les gagnants sont :

M. Jacquet Gilbert qui a gagné un jambon sec à l'os,

Mme Alice Veyret, a gagné le chapeau, Mme Irène Massot a gagné 2 bouteilles de vin.

VAINCRE LA MUCOVISIDOSE - VIRADE DE L'ESPOIR

Nous vous donnons rendez vous pour la deuxième **Virade à Tullins** qui aura lieu cette année le **Dimanche 25 septembre 2005** au parc municipal.

Balades à pied, en VTT de 5 à 40 Km, Rallye Cyclos au départ de Sassenage, Safari Pêche aux étangs de la troussatière, beaucoup d'animations (tir à l'arc, pêche à la truite, jeux divers, brocante, démonstration de danses, musique...) sur le parking de la mairie sont prévues avec possibilité de restauration légère (buvette, grillades, gâteaux, crêpes, etc.)

Réservez aussi votre soirée **du vendredi 23 septembre** à la salle Jean Moulin à Tullins pour découvrir ou revoir la troupe « **Art'scène** » qui cette année encore soutient notre combat.

L'an dernier, cette journée nous a permis de collecter **111 000 € en Isère**. Belle réussite grâce au soutien de tous.

Pour info notre association a financé des projets de recherches, les centres de soins enfants et adultes, le centre de transplantations pulmonaires et aidé des patients et des parents en Isère pour un montant total de **220 000 €**.

Cette année l'association **Vaincre la Mucoviscidose** fête ses 40 ans. Nous avons fait un long chemin, mais le bout de la route est encore loin.

Chaque année plus de **200 enfants** naissent atteints de cette maladie, **6000 patients** recensés en France dont un tiers a plus de 18 ans. Une personne sur deux est porteuse du gène sans être malade.

Tout don supérieur ou égal à 15 € donne droit à un reçu fiscal.

Toutes les recettes de ces journées sont intégralement reversées à l'association, nos frais minimes pour l'organisation de ces journées sont pris en charges à 100% par nos partenaires.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé l'an dernier, à la réalisation de cette magnifique journée et merci à tous ceux qui voudront bien nous aider cette année encore : par leur présence, par le prêt de matériels divers, par leur soutien financier, par leurs bonnes idées ...

Béatrice et Karine PECHEUX

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser :

Karine PECHEUX : 04 76 93 35 94

Béatrice PECHEUX : 04 76 93 64 37

TELETHON 2005 : 4^{ème} MONTAUD SHOW !!!

Bonnes vacances !!!!

Même les doigts de pieds en éventail, notre prochain Montaud Show commence à s'organiser et se préparer !

En chacun de nous sommeille un acteur, un talent, un don, une voix, un poète cachés. Alors, pourquoi ne pas profiter de vos vacances pour vous remémorer une chanson, un sketch, une histoire qui viendrait enrichir le programme du prochain spectacle ? Vous avez sûrement des idées !

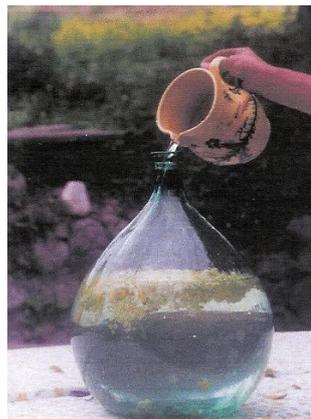
N'hésitez pas et venez grossir le rang des acteurs de cette fête si estimée et conviviale !

Contribuez à l'élaboration et à la participation de notre prochaine soirée : rejoignez nous, **le 27 septembre prochain, 20 h 15, à la salle des fêtes**, pour exposer vos projets, vos idées et ensemble nous préparerons et figurerons un Montaud Show 2005, associant rires, émotions, surprises :

Votre Montaud Show !

Jean-Marc, Christian, Pascale et Pascal

FERME LESPINASSE



Montaudines et Montaudins,

Nous avons été heureux de recevoir cette année, les enfants de la crèche et ceux de l'école de Montaud. Nous les remercions ainsi que les adultes organisateurs ou accompagnateurs.

Nos activités d'accueil-formations sur les vertus des plantes, visites-goûters à la ferme, goûters d'anniversaire, accueil de groupes, sont toutes sur réservation. Les visites sont organisées pour des groupes de minimum 6 adultes ou 8 enfants.

Pour tous ceux qui souhaitent visiter la ferme sans rendez-vous, connaître nos activités, nous organisons avec l'association "Coup de Pousse 1" des journées Portes Ouvertes.

Les prochaines auront lieu à la fin de la semaine du goût et sont coordonnées par l'ADAYG²,

**Le Samedi 15 Octobre de 14h00 à 18h00
et le Dimanche 16 Octobre de 10h00 à 18h00**

Le thème de cette année : "*le Sureau*". C'est un arbuste dont on peut utiliser les feuilles, les fleurs, les fruits mûrs, l'écorce et le bois. Il pousse près de nos maisons.

Un exposé sur le sureau sera proposé le Samedi à 17h00.

Un repas (13 € - sur réservation) sera servi le Dimanche midi.

Vous pourrez aussi visiter les serres, herboriser, voir les animaux, boire un verre, déguster des gâteaux, ou acheter plantes, confitures, sirops ou tisanes.

Nous vous souhaitons un bon été et nous serions ravis de vous accueillir aux Portes Ouvertes.

Brigitte et Fernando
Ferme Lespinasse
04 76 93 64 49

¹) L'association "Coup de Pousse" a pour objet d'aider aux projets de la ferme Lespinasse

²) l'ADAYG est l'association de Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois

HISTOIRE DES SENTIERS : *Sur le sentier de « la Dent de Moirans »*

Quelques annotations de randonneurs divers, copiées sur le cahier déposé à la « cabane des chasseurs » à Bois Vert , 2000/2003.

Le 18/07/2000 : A l'appel du 18 Juillet 2000, les Aînés de Montaud se sont donnés rendez-vous à la dent de Moirans.. Altitude 988m.

Avec casse-croûte à la cabane des chasseurs. Joie, bonne humeur, bonne bouffe, temps merveilleux journée magnifique, à refaire. Signé de tous les participants, et notamment Françoise la plus jeune et Renée la doyenne.

25/01/2001 : Encore une fois le groupe montagnard des retraités de Sassenage a passé un bon moment dans votre chalet, avec un bon feu pour nous sécher. Nous avons un peu renouvelé votre bois. Bien merci aux chasseurs et sans doute à bientôt. Groupe de Montagne UNRPA de Sassenage.

18/08/2001 :Salut tout le monde ! il fait beau, joyeuse promenade, je viens du Médoc, hier nous étions en Charente Maritime, aujourd'hui ici. Cet endroit est très chaleureux, au revoir (Sophie, Bernard, Valérie)

*Le 20/01/02 : Première ballade avec mon futur mari. Endroit insolite pour concevoir notre bébé. Nous vous tiendrons informés si le fameux cahier est encore là !¹
(Pascale, Jean-Pierre)*

Le 09/04/02 : De passage sur le sentier, j'ai rencontré une laie avec ses marcassins. D'humeur belliqueuse, elle claquait des dents et semblait vouloir nous charger. Emotion assurée.

*Le 04/06/02 :Les filles de N.D. de SION
Notre classe s'éclate trop, on espère revenir, on va redescendre en vélo....*

Le 01/01/03 : Première fois que j'écris 2003 ! Quel merveilleux endroit pour passer le nouvel an ! Merci aux propriétaires de nous laisser cette cabane ouverte. Nous sommes montés sous la pluie et redescendons sous la neige ! Qu'importe le poêle nous a réchauffé l'âme.(Guillaume, Philippe, Joël)

23/08/03 : Qu'est ce qu'il ne faut pas faire quand des Nordistes de Reims viennent en vacances en Chartreuse, et veulent voir la Dent de Moirans ! Vive le Champagne et la Chartreuse !

*Le 03/09/03 : Nous ne sommes pas encore allés voir la Dent qui est au fond de ma bouche, car j'ai un caramel mou qui colle !!
« Les petits gars de Voreppe »*

Le 06/10/03 :Aujourd'hui petite ballade à la Dent avec les anciens de Merger Montagne, Sentiers bien balisés, cabane très agréable, c'est si rare. Que la nature est belle !

¹ Le cahier est toujours en place, mais nous attendons la suite ...

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association Notre Dame des Sommets



Cette fois, ça y est et c'est sûr ...

... à la fin de l'été, l'aspect de l'église aura changé !

L'entreprise BLANC - GONNET va en effet entreprendre les travaux de peinture au mois d'août pour les terminer à la mi septembre.

Désormais nous aurons à Montaud une église rénovée et comme neuve. Merci à tous ceux qui par leur participation à nos soirées « fondue vigneronne » nous ont permis d'arriver à ce résultat, sans oublier bien sûr la paroisse « Notre Dame des Noyeraies » et la Mairie qui ont pris une part significative dans le financement de ces travaux.

Que faire maintenant ? Nous avons un projet important à long terme ; il s'agit de la création et de la restauration des vitraux. La dépense est très importante ce qui signifie que nous aurons besoin de vous tous pendant de nombreuses années encore.

C'est pour cette raison que nous vous demandons de réserver dès à présent sur votre agenda la soirée du **1er octobre 2005**, date de notre prochaine « fondue vigneronne ».

Le bureau de l' A.N.D.S

Les Aînés de Montaud

Même pendant les vacances nous continuons les rencontres, le deuxième et quatrième jeudi de chaque mois. Beloteurs et joueurs de boule sont au rendez-vous.

Nos dernières activités de la saison :

Le 26 avril, les Aînés se sont retrouvés à Voreppe pour une rencontre amicale des beloteurs des deux clubs. Journée terminée par un verre de clairette accompagné de pogne. Pour les autres, visite de la médiathèque de Voreppe et de la vieille Ville. Le 28 juin, les mêmes se sont rencontrés à Montaud, journée clôturée par un sympathique goûter.

Le 22 juillet, rencontre à la salle des fêtes avec le club du Grésivaudan de Tullins pour un buffet froid.

Le 28 juillet, sortie avec le club de Saint Quentin en direction de St Georges de Commiers, petit train de La Mure, déjeuner croisière sur le bateau La Mira et visite du château de Vizille.

En septembre, « les bouffettes de Mens » spécialité du Trièves, nous attendent.

Claude Paquet

Association des Chasseurs (ACCA)

L'Association des Chasseurs de Montaud vous demande de retenir 2 dates :

- . le **Samedi 12 Novembre 2005** : concours de belote à la Salle des fêtes
- . le **Samedi 28 Janvier 2006** : Journée traditionnelle des « Boudins »

Délivrance des cartes de chasse : les vendredi 2 et 9 Septembre à 20h30
à la salle de la mairie de Montaud.

La saison de chasse débute le 11 septembre 2005 et se termine les premiers jours de Janvier 2006. Au risque de se répéter, le Président et les membres de l'ACCA souhaiteraient que les véhicules motorisés (quads ou motos) évitent de circuler en forêt les jours de chasse. (voir à ce sujet l'information municipale du 21/7/05 relative à la circulation des engins motorisés, sur les chemins ruraux et les sentiers de randonnées balisés)

Le Sou des Ecoles

En cette période estivale

Le Sou des écoles vous informe sur 2005

Par le biais du bulletin municipal

Dans le but de financer

Des sorties pour les 3 classes

Le Sou a organisé plusieurs activités

Vendus et distribués de bon matin

Croissants, baguettes et pains au chocolat

Ont été appréciés par un grand nombre de Montaudins

Avec l'ASCSM, le printemps fut fêté

Autour d'un repas mexicain et au son de la country

Sans oublier Mr Carnaval son char et le défilé

Fin juin, les enfants nous ont enchanté

A l'occasion de la kermesse de l'école

Par leurs chants, danses et habilité

Nous avons fini l'année

En participant à la fête du village

Le dernier week-end du mois de juillet

Grâce à toutes ces animations, le Sou a financé

Le courseton et les sorties ski de fond

Les sorties à l'Espinasse et à Pont de Claix

Tous ceux qui de près ou de loin, tout au long de l'année

Ont permis de faire vivre notre association

Se voient ici remerciés

Le prochain rendez-vous

Sera le **mercredi 21 septembre 2005**

Pour l'assemblée générale du Sou

MONTAUD'UBOHU et MONTAUD T'AIME

C'est avec plaisir que voici des nouvelles fraîches de MONTAUD'UBOHU, votre crèche, halte-garderie parentale, et de MONTAUD T'AIME, pour des activités périscolaires dès 4/5 ans.

Après une fermeture annuelle du 1^{er} au 21 Août, MONTAUD'UBOHU réouvrira le **lundi 22 Août**, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les permanences de renseignements ou d'inscriptions auront lieu à la crèche (à côté de la salle des fêtes : Les Ramées à Montaud - Tél. : 04 76 93 35 98) *les lundi et vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.*

Ce dernier semestre, 36 enfants l'ont fréquentée, dont 16 de St Quentin ou de la Rivière. Ils ont été accueillis par une équipe remodelée, comprenant :

- 1) Mathilde CALEMARD, Educatrice de jeunes enfants, Responsable Technique, embauchée le 3 mars pour 28h hebdomadaires.
- 2) Annie BARBIERI, Technicienne petite enfance, à temps plein.
- 3) Marlène JOGUIN, remplaçante de Raquelle PROTTI, Technicienne petite enfance, en congé parental,
- 4) Wendy GARTSHORE, Animatrice à 4/5 (28h par semaine)
- 5) Angélique STADELMANN, Animatrice à 3/5 (21h par semaine) depuis le départ de Céline RAMBEAU, fin février.

Qu'elles soient ici remerciées pour leur disponibilité, leurs compétences, leur patience, leur douceur, leur dynamisme, leur joie de vivre, leur amour des enfants et leur goût de les aider à grandir.

En plus du quotidien, déjà prenant avec les jeux, les chaussons, lectures, pâte à modeler, peinture, elles ont fait faire des cadeaux aux papas-mamans pour leurs fêtes et organisé une journée à la Ferme Lespinasse le 24 Juin. Après un trajet sur roues ou à pied, les enfants ont pu toucher et découvrir les animaux, fabriquer leur pain et prendre un bon bain de nature ; ils ont même fait une longue sieste à l'ombre des arbres et se sont déclarés contents de leur journée.

L'équipe a également intégré plusieurs stagiaires étudiantes et a participé aux formations secourisme, obligatoires chaque année. Elle a travaillé en collaboration avec le Conseil d'Administration, dont plusieurs membres ont choisi d'être "référénts du personnel", c'est-à-dire interlocuteurs privilégiés, à l'écoute de l'équipe.

L'assemblée générale du 29 Mars a élu un nouveau Conseil d'Administration dont 6 membres communs au précédent et composé de :

- . Alain BLANC-PAQUES, membre de droit, représentant de la municipalité de Montaud
- . Christine ECHAVIDRE, de St Quentin/Isère,
- . Odile GERBAUX, de Montaud, membre fondateur,
- . Kasia HOFFMANN, de Montaud,
- . Roselyne IACONO, de Montaud, secrétaire,
- . Lynda LUTZ, de Montaud, secrétaire-adjointe,
- . Isabelle RIBET, de Veurey, trésorière,
- . Eric SIMOENS, de Montaud, vice-président,
- . Cécile SUPTITZ, de Montaud, présidente.

Soulignons l'implication de parents des communes voisines. Chacun a choisi l'une ou l'autre commission de travail, en fonction de ses goûts et de sa disponibilité. Deux membres ont suivi une formation sur les rôles des parents bénévoles en crèche parentale.

L'assemblée générale du 29 Mars, a permis de présenter en détail le fonctionnement de la structure et de constater de bonnes conditions d'accueil pour les enfants. Le bilan financier 2004 est satisfaisant, les comptes sont sains, grâce à l'aide conséquente des partenaires, à la gestion et au grand nombre d'heures de travail des bénévoles.

Remercions ici particulièrement Sylvaine MURDINET, comptable, se chargeant gracieusement de la saisie des écritures et de la paie, en lien avec la trésorière.

MONTAUD'UBOHU remercie aussi vivement ses partenaires :

- . la CAF, versant la Prestation de Service Unique (P.S.U) en complément de la participation des familles, env. 25000 €
- . le C.N.A.S.E.A., finançant les 2 emplois jeunes : 24000 €
- . le Conseil Général de l'Isère pour 15000 €
- . la mairie de Montaud, pour 14500 € correspondant aux loyers et fluides, dont 51% rétrocédés par la CAF, dans le cadre du Contrat Petite Enfance, ainsi que 500 € de subvention en 2004 ayant permis l'achat de matériel de motricité, et 300 € en 2005 pour un chariot de gymnastique et des radiateurs d'appoint.
- . la mairie de St Quentin/Isère pour une 1^{ère} subvention de fonctionnement de 300 € pour 2005, eu égard à la fréquentation des familles de cette commune.

D'autres évènements :

- . L'Association a voulu faire plaisir aux enfants, en particulier les plus petits, et a donc fait venir la troupe "*Le sourire de la lune*" qui a présenté son spectacle "BULBILLE", le samedi 21 Mai en association avec l'ASCSM dont c'était la journée Bric-Broc. Spectacle aérien, léger, puisqu'empli de bulles et de chansons douces. "BULBILLE" a enchanté petits et grands. Un moment de bonheur partagé en inter-génération !
- . MONTAUD'UBOHU aussi, comme toutes les associations du village, a participé à l'organisation et à l'animation de la fête du Village les 30 et 31 Juillet, en animant la confection de maracas et la décoration de vases en verre (*gros succès auprès des filles !*) ainsi que les 2^{èmes} Olympiades. Celles-ci ont donné lieu à un joyeux tohu-bohu avec la farine, l'eau et quelques bousculades sous des tables ... Souvenirs mémorables, tout âge confondu !

Concernant les activités proposées par MONTAUD T'AIME en 2004/2005 :

. 8 enfants ont participé à l'éveil à la gymnastique, 8 à l'éveil à la danse ; les professeurs ont été très satisfaits du travail varié et riche effectué par les enfants. Cependant il s'agissait bien d'éveil à la gym et à la danse, ce qui est approprié aux 5-6 ans, plutôt que de danse ou gym "pure" ??? (d'où une certaine déception de quelques parents)

. 4 enfants ont participé au judo. Au cours de l'année, le Judo-Club "Porte des Alpes", confronté à un déficit de professeurs, leur a proposé de rejoindre les cours de St Quentin/Isère, ce qui a permis à ces jeunes, très motivés, de terminer leur année. Un grand merci à ce club pour cette solution trouvée et le cadeau financier aux familles.

L'enquête de bilan et de souhaits, suggestions, diffusée en juin est en cours de dépouillement. MONTAUD T'AIME reviendra vers les familles en Septembre pour la suite.

Toutes suggestions et renseignements auprès de Lynda CHOROT (04 76 93 30 14)

Belles vacances d'été à tous ! A bientôt !

Chers infortunés de la toile,

Vous trouverez ci-dessous quelques mots sur le projet Haut Débit de Montaud Sans Fil. C'est promis, on ouvre le réseau à la rentrée! Préparez vos cartables !

Bonne lecture et Bonnes vacances,

Alain Ganuchaud pour Montaud Sans Fil

POINT TECHNIQUE

L'architecture a été légèrement revue suite aux efforts du Parc du Vercors pour convaincre France Telecom de favoriser notre démarche. France Telecom nous a réservé une « paire de cuivre » pour permettre l'arrivée d'une ligne ADSL 2Mb/s à la salle des fêtes. Le signal sera ensuite remonté par Wifi jusqu'au cimetière et distribué par le réseau en place.

A la date du 20 Juillet:

- 80% du réseau Wifi est opérationnel
- Douze beta testeurs sont connectés au réseau
- La ligne ADSL de la salle des fêtes a été commandée

BETA TEST

Les premiers tests ont commencé fin Juin et donnent de bons résultats, on transfère en moyenne à 4,5Mb/s sur le réseau Wifi (plus de 100 fois plus rapide que nos connexions modem actuelles). Douze beta testeurs sont connectés; hormis le bas du Vif de la Claire, toutes les zones prévues sont couvertes: nous trouverons des solutions pour les zones non couvertes.

FORMATION

A la rentrée, Montaud Sans Fil organise des formations Internet et bureautique, les premières formations sont plus particulièrement destinées aux débutants et à nos anciens. Nous vous remercions de vous faire connaître rapidement si vous êtes intéressés.

CONDITION D'ACCES AU RESEAU

- Etre équipé de votre matériel personnel Wifi (l'association vous proposera des kits et des réunions techniques, environ 180 euros)
- Nous déclarer votre intérêt (voir contacts), pour l'accès Internet et/ou pour les formations (qui seront assurées par des professionnels)
- Etre adhérent (10 euros par an et par foyer)
- Payer sa redevance mensuelle (prévue initialement à 25 euros par mois pour les particuliers, 40 pour les entreprises)... sera sans doute revue à la baisse.

CONTACTS

- L'équipe Projet : Christel Daguet, Robert et Clément Vetroff, François Belle, Alistair Harris, Yvonne Coing-Belley, Laurent Gerbaux, Maxime Colin, Christophe Corvez et Alain Ganuchaud.
- Par email : ganuchaud@octant-fr.com
- Par courrier : Association Montaud Sans Fil - Mairie - 38210 Montaud
- Par Téléphone : cf La Team



ASCSM

Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud
Siège Social : Mairie – Place du Village 38210 Montaud
Présidente : Brigitte Bonnet-Eymard (04 76 93 34 27)

Les vacances touchent à leur fin et nous souhaitons qu'elles vous ont été bénéfiques !

Une nouvelle saison démarre pour notre association. Nous espérons que cette année de nouveaux membres viendront grossir les rangs de nos adhérents qui sont d'année en année plus nombreux à bénéficier de nos activités. Pour info, l'association a rassemblé 93 adhérents la saison dernière.

Nous vous rappelons que l'association a pour but de promouvoir des activités sportives et culturelles, de favoriser l'entraide, la communication et l'information. Elle fonctionne grâce à vous tous.

Un conseil d'administration ainsi qu'un bureau la font vivre afin de vous proposer des activités et des spectacles de qualité qui répondent à vos attentes.

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel à candidature : en effet, suite à la démission du Secrétaire et du Trésorier pour des raisons professionnelles ou de déménagement, ces deux postes sont à pourvoir ! Nous avons besoin de personnes pour venir étoffer le conseil d'administration, et nous avons aussi besoin d'adhérents qui pourraient nous donner un "coup de main" lors de l'organisation de nos soirées. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la Présidente ou de venir nous rejoindre lors de notre assemblée générale.

Dès à présent, nous vous invitons à noter sur vos agendas les différentes soirées ainsi que les activités proposées par l'ASCSM qui se déroulent à la salle des fêtes de Montaud.

1) Soirées

Vendredi 7 OCTOBRE 2005 - 20h30 : Assemblée Générale de l'Association

Samedi 19 NOVEMBRE 2005 - 20h30 : Soirée Jazz avec le "**Groupe Gadjo Swing**"

Samedi 6 MAI 2006 - 20h30 : Soirée Théâtre

2) Activités 2005/2006

→ **Chorale** animée par **Nicole Marchesini** - Tél. : 04 76 93 64 74 (Paulette Belle)
Le lundi à 20h30 - à la salle des fêtes –
Reprise le Lundi 12 Septembre.

→ **Couture** animée par Malou Daguet – Tél. : **04 76 93 63 14**
Le lundi de 15h à 17h - à la salle des fêtes
Reprise le Lundi 3 Octobre.

- **Gymnastique** animée par **Chantal Chateau** - Tél. : 04 76 93 67 83
Le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 20h00 à 21h00
et "gym douce" le mercredi de 8h30 à 9h30 - à la salle des fêtes
Reprise le Mardi 4 Octobre.
- **Tai Chi** animé par **Fernando Merendao** - Tél. : 04 76 93 64 49
Cours le mercredi à 19h30 - à la salle des fêtes
Reprise le Mercredi 5 Octobre.
- **Anglais animé par** Evelyne Bernard-Guelle – Tél. : **04 76 93 60 13**
Le Vendredi de 8h30 à 10h - à la salle des fêtes
Reprise le Vendredi 7 Octobre.
- **Activités manuelles animées par** Cécile Suptitz – Tél. : **04 76 93 65 87**
Un mardi/mois de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes
Reprise le Mardi 13 Septembre.
Puis Mardi 11 octobre - Mardi 15 novembre – Mardi 13 décembre

3) Nouveautés

Anglais : un 2^{ème} cours pourrait démarrer le **Jeudi soir de 20h00 à 21h30** à la salle de la Mairie. Si vous êtes intéressé(e)s merci de contacter Evelyne (minimum dix personnes)

Tennis : La Mairie de Montaud a confié la gestion du terrain de tennis, à l'ASCSM, durant l'été. Accès libre du terrain jusqu'à fin Septembre 2005 avec réservation préalable sur le panneau d'affichage. Après analyse des fréquentations du court, des modalités de fonctionnement seront établies.

Ping-Pong : Nous rappelons qu'une table de Ping-Pong est à disposition à la salle des fêtes. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Brigitte Bonnet-Eymard

JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'Art dans les Poulailleurs



L'Association Chanteloube
a le plaisir de vous inviter

à l'inauguration de
la "Galerie à Ciel Ouvert"

2^e édition

par

Le Président du Conseil général de l'Isère

André Vallini

Député de la circonscription

en présence

de Alain Blanc - Pâques, Maire de Montaud,
des Elus du Canton
et des Artistes invités



Samedi 17 sept. 2005 à 12h00

Salle des fêtes de Montaud

à Montaud

dans le parc du Vercors (Isère)

ORGANISATION

Atelier Chanteloube 04 76 93 67 85

**SAMEDI 17
ET DIMANCHE 18
SEPT. 2005
ENTRÉE LIBRE**



Montaud, c'est un peu comme le village gaulois d'Astérix :

- Ici, nous vivons au milieu de la forêt, et il y a plein de sangliers, de chevreuils et de lapins,
- Les montaudins, comme chez Astérix, trouvent toujours l'occasion de faire la fête, soit chez eux, soit dans la cabane au milieu de la forêt de Bois Vert, soit à la salle des fêtes communale,
- Contrairement aux habitants du village d'Astérix, les habitants de Montaud n'ont pas peur que le ciel leur tombe sur la tête, mais ils ont peur que les falaises leur tombent sur la tête !
- Comme Panoramix, les habitants confectionnent toutes sortes de potions magiques,
- Comme chez Astérix, les Montaudins ont une seule idée fixe : résister aux envahisseurs, et leur passé de résistance est reconnu :
 - ~ Il y a 60 ans, pendant la dernière guerre, Montaud était un des accès pour la résistance en Vercors,
 - ~ En l'an 50 avant J.C., comme chez Astérix, il a fallu résister à l'envahisseur Romain,
 - ~ Mais bien avant, en 218 avant J.C., Hannibal avec son armée et ses éléphants, venant d'Espagne pour rejoindre l'Italie, a voulu passer par Montaud pour éviter le passage du bec de l'Echaillon inondé par les eaux de l'Isère.

Mais tous les Montaudins les attendaient au début de la commune, au dessus de la falaise surplombant Saint-Quentin, tous étaient aux aguets, il y avait :

les Martinix, les CharrelMartinix, les Gerinix, les Royalix, les Chorotix, les Poncetix, les BernardGuelix, les CoingRoyalix, les Massotix, les Daguetix, les CoingGiletDaguetix, les Boulloudix, les Bellix, les CoingBelleyix, les Repellinix, les Michelix, les GouyPaillerix, les BlancPaquix, les Murdinetix, les CoingBoyatix... .

Tous étaient donc là, et quand Hannibal et son armée, déjà fatigués par la montée, arrivèrent en limite de Montaud, tous les Montaudins, débouchèrent de tous les « Coings » et grâce à leurs potions magiques et à l'effet de surprise, sautèrent sur les combattants d'Hannibal et les refoulèrent vers la vallée...

Voilà pourquoi la Pédago, avec sa pelle et sa pioche, n'a pas trouvé de traces de ce passage d'Hannibal sur Montaud même et dans Bois Vert.

Pour ceux qui ne le savent pas, la Pédago, c'est l'institutrice qui a formé des générations et des générations de Montaudines et de Montaudins.

Cette version du passage d'Hannibal pourrait lui permettre d'imaginer une suite romancée à son histoire dans les prochains bulletins municipaux, ou de se lancer, maintenant qu'elle a du temps, dans l'écriture d'un vrai roman dont le titre prestigieux et flatteur pourrait être :

« Ces irréductibles Montaudins qui ont vaincu Hannibal »

Plus récemment, l'histoire de Montaud fût plus pacifique et un peu en décalage par rapport au reste de la France, en effet :

- ~ La 1^{ère} République de la France a commencé en 1792 après la condamnation à mort et l'exécution de Louis XVI
- ~ Ici, le dernier Roy n'a abdiqué qu'en 2001, après un règne ayant, paraît-il, duré une éternité ; mais vu le caractère paisible régnant dans le village, celui-ci ne fût ni condamné ni exécuté. Au contraire le peuple lui donna, après son abdication, et pour le remercier, le titre de chef Honoraire
- ~ Depuis l'an 2001, la République autonome de Montaud fut administrée pendant 3 ans par le chef François Bellix (descendant direct d'Ô Bellix) et depuis 2004 le nouveau chef de la tribu s'appelle Abraracourcix qui comme chacun sait a une femme qui a très Bonemine
- ~ Mais Montaud n'est pas à l'abri d'un retour à la royauté ! Car, ici, il y a des Roy dans tous les Coings !

Montaud est donc bien un village atypique où il fait bon vivre,

où il se passe des tas de rencontres et de fêtes et où ceux qui veulent s'exprimer ou chanter ne sont pas bâillonnés comme le barde Assurancetourix

Signé : *Un nouvel habitant qui remercie les Montaudines et Montaudins de les avoir accueillis dans leur tribu.*



Repas de la fête du Village !

Histoire de Montaud : l'affaire du Fayard Perret (1806-1807

(suite et enfin ... fin des n° 11-12-16-17-18)

IV (suite) - Aidé par deux des aides du custode, Pierre Jullien passait à Perret, à peine libéré de ses fers, la chemise pourpre de l'assassin dont le col avait déjà été échancre, lui liait les poignets derrière le dos puis lui entravait, avec une corde de chanvre plus épaisse, les chevilles de manière à ce qu'il puisse tout de même marcher à petits pas. Il amenait ensuite le condamné au travers des couloirs humides jusqu'à la pièce la plus proche de la sortie de la maison de justice, où était assemblée là une dizaine de personnes : le procureur général impérial Mallein l'aîné, le défenseur officieux Testou, le custode Bigillion, trois gendarmes, l'aumônier Laroche, trois Dames de la Miséricorde. Après que le concierge de la prison eût procédé à la levée d'écrou et que les dames de charité eurent donné à boire un verre d'eau de vie à Perret², ce dernier était emmené en cortège pour ce qui devait être son dernier voyage. Une charrette gardée par deux autres gendarmes à cheval l'attendait devant la porte de la conciergerie, Place Saint-André, pour le conduire jusqu'à la Place Grenette, à quelques trois cents pas de là, par la Grand'rue. Jean Perret, à peine sorti du bâtiment, la tête inondée de soleil et le nez flatté par de fortes odeurs campagnardes -le crottin et la sueur des chevaux-, avait alors un réflexe instinctif de survie en même temps qu'il ressentait une irrépressible envie de liberté et de fuite ; il bondissait en avant mais son élan était stoppé net, tant par l'effet de l'entrave joignant ses pieds nus qu'il avait oubliée que par celui de la corde des poignets, retenue par le bourreau qui en avait conservé une des extrémités en main. Il s'affalait de toute sa hauteur près des sabots de la bête de trait, cognant les pavés déjà tièdes de l'épaule et de la tête. Il était alors relevé au milieu des quolibets de la foule qui attendait sa sortie, mis sans ménagement sur la plate-forme de la carriole ; debout au centre des ridelles, où le rejoignaient bientôt le bourreau et le prêtre armé de son crucifix de bois noir, il était emmené ainsi, escorté des cinq gendarmes à cheval et suivi par le carrosse du procureur impérial, jusqu'au pied de l'échafaud ; il était midi.

Le nombre des spectateurs venus tout exprès assister à la *messe rouge* était considérable, d'autant plus que la populace se tenant sur la place Grenette, où *c'était jour de marché*, se voyait encore grossie d' *un détachement de trois cents conscrits qui arrivait*³. Cette foule désordonnée, bruyante, qu'avait du mal à contenir la maréchaussée déployée tout autour de l'échafaud, se calmait tout d'un coup lorsque, après que le charretier ait effectué une manoeuvre en arrière pour mettre la plate-forme de la carriole à hauteur de l'escalier construit à cet effet, Pierre Jullien, faisant fonction d'exécuteur des hautes-oeuvres, commença à gravir les marches, poussant devant lui Jean Perret et suivi d'Urbain Laroche. Le bourreau improvisé, se sentant soudainement et désespérément seul, écrasé sous le poids de sa charge d'exécuteur et des milliers d'yeux fixés sur lui, le front en nage, décidait, à peine arrivé sur l'échafaud, d'en finir au plus vite. Comme son maître le lui avait conseillé, il ne laissait pas le temps à Jean Perret de s'arrêter et il le poussait dans le dos de manière à ce que celui-ci vienne buter debout contre *la bascule*, planche verticale qui arrivait à la poitrine du condamné et sur laquelle il était lié par deux sangles à boucles ; ensuite, aussi vite qu'il le pouvait et alors que Perret commençait à remuer, il faisait pivoter sur elle-même la bascule pour mettre le condamné en position horizontale, le cou placé au point de chute du couperet, et rabattait la planche supérieure de la lunette. Alors que Perret, horrifié, tentait en vain de s'échapper, Pierre Jullien décrochait en hâte la corde retenant le mouton dans lequel était enchâssé le tranchoir⁴, qui, libéré, coulissait rapidement dans les glissières en bois graissées des montants ; cependant, au lieu du bruit mat du choc de la guillotine sur le billot de bois et de la tête tombant dans la caisse en bois garnie de sciure, retentissaient *des cris effrayants* : c'étaient ceux de Jean Perret, la tête coincée par la lunette et le cou seulement partiellement tranché, sans que les vertèbres aient été entamées. En effet, *une des jumelles s'étant dérangée, le mouton, conducteur du glaive, s'était arrêté à quelques pouces au-dessus de la tête du criminel ; coincé entre les montants, il ne permettait (ainsi) pas au couteau de descendre à fond et le retenait au milieu de la lunette*⁵.

² Usage fort ancien en matière d'exécution capitale, qui trouverait son origine dans les paroles de Lemel -ou Lamuel- roi de Massah : *Donnez des liqueurs fortes à celui qui périt, et du vin à celui qui a l'amertume dans l'âme* (Proverbes, XXXI, 6).

³ « *Extrait d'un rapport du maire de Grenoble du 12 février 1807* », transmis par Joseph Fouché, ministre de la Police impériale et garant de l'ordre politique, à l'Empereur : E. D'Hauterive, « *la police secrète du premier Empire* », *op. cit.*, p. 157.

⁴ Le mouton, masse de plomb de plus de 30 kg, formait avec la lame en biseau placée au-dessous un ensemble décapiteur d'un poids de 40 kg qui, « *tombant de haut... séparera la tête du tronc en un clin d'œil* » (docteur Louis) : M. Monestier, *op. cit.*, p. 213.

⁵ S. Eymard, *op. cit.*, p. 72. Cet incident peut avoir été effectivement causé par le fait que la guillotine ait été soit mal calée dès l'origine par l'aide-bourreau, soit décalée à la suite des mouvements de Perret pour se libérer, entraînant une mauvaise position parallèle des jumelles (montants de la machine). Une autre explication pourrait être que les glissières dans lesquelles coulissait le couperet étaient, sur les premières guillotines fabriquées par Tobias Schmidt, de simples rainures dans le bois, graissées, et non des coulisses en cuivre, ainsi que faites par la suite et telles que préconisées par le docteur Louis : M. Monestier, *op. cit.*, pp. 220-221. Si la guillotine de Grenoble avait été fabriquée ainsi, le mouton aurait très bien pu se retrouver coincé dans une des rainures en bois, du fait d'un défaut de ce dernier ou d'un gonflement dû à de l'humidité.

Complètement affolé, Pierre Jullien tentait de relever le mouton en tirant sur la corde, mais celle-ci cassait sous ses efforts ; il prenait alors les montants de la machine à deux mains et sautait à pieds joints sur le mouton pour le faire descendre, en vain ! *Saisissant ensuite la tête de Jean Perret, il essayait de lui tordre le cou, puis voyant son impuissance, il la ballottait violemment de bas en haut contre le tranchant de l'instrument, espérant, mais toujours inutilement, de terminer la section du cou. Hors de lui, étourdi par les hurlements de la populace, ne sachant plus que faire, Pierre Jullien demandait un sabre aux gendarmes à cheval autour de l'échafaud pour achever la décollation, mais ceux-ci refusaient*⁶. La foule l'insultait, en même temps qu'elle gémissait et criait grâce pour Jean Perret, alors qu'elle était quelques instants auparavant venue pour le voir exécuter.

L'exécuteur du jugement criminel de Perret, désespéré, désespéré, commençant même à craindre pour sa propre vie en entendant les clameurs de la populace et la voyant déborder les gendarmes, criait qu'il allait chercher une corde ; abandonnant là son supplicé, il sautait au bas de l'échafaud et tentait de trouver son salut dans la fuite par la Grand'rue, mais il était bientôt rattrapé et assommé à coups de poings, de pieds, *grièvement maltraité* par le peuple indigné au point que *sa vie était en danger*⁷ et que *ce n'était qu'à grand-peine que la gendarmerie parvenait à l'arracher des mains de la populace et à le transporter à l'hôpital*⁸.

Pendant ce temps, un homme avait grimpé sur la plate-forme où reposait la machine et, s'y voyant seul, s'écriait *Comment ! Personne ne me suit ?* ; *dans l'instant suivant, il était rejoint par douze autres, lesquels, ensemble, soulevaient le mouton avec des leviers et retiraient Jean Perret de la lunette, couvert de sang. Perret, dans ce tumulte, tentait de s'évader en descendant de l'échafaud à grands pas, mais les mêmes particuliers qui l'avaient délivré le retenaient et le conduisaient à l'hôpital, en le soutenant sous les bras tout au long de la rue Montorge, bordée à sa droite par les caveaux des marchands de primeurs. Le trouble causé par ces événements Place Grenette cessait à une heure.*

Arrivé à l'hôpital Notre-Dame⁹, Jean Perret *était mis sous la garde de deux sentinelles et couché dans un lit touchant celui de (Pierre Jullien) son bourreau. Ayant une large entaille au cou, il était pansé par Sylvain Eymard, jeune carabin de treize ans, qui recevait ordre du Procureur général de ne pas le perdre de vue et de lui donner personnellement à boire... sans doute de crainte qu'il ne fut empoisonné.* Perret, une fois pansé et largement repu -on lui avait amené du pain, du bouillon, de la viande et des légumes¹⁰- *était ensuite réintégré à la conciergerie à sept heures du soir, où il continuait à recevoir des soins journaliers d'Eymard et recommençait à espérer, sinon en une grâce impériale totale, au moins en une commutation de sa peine de mort en celle des fers (travaux forcés).*

Quant à Pierre Jullien, l'aide-bourreau, il était dans un état général grave : outre nombre de blessures et de coups reçus sur tout le corps, *sa tête était tout en lambeaux, la peau lui en tombait devant le visage.* Cependant, bien soigné et bien nourri à l'hôpital Notre-Dame, il se remettait de ses blessures et, malgré les conseils prodigués, sortait de celui-ci, encore mal rétabli.

Le lendemain de ces faits, soit le jeudi 12 février 1807, le sort de Jean Perret était déjà scellé puisque le maire de Grenoble, Charles Renaudon, pouvait écrire dans son rapport au ministre Fouché : *l'exécuteur de Chambéry a été mandé pour que le supplice ait lieu dès que le calme paraîtrait suffisamment rétabli.* Le jour suivant, le même magistrat municipal demandait à Allier, imprimeur à Grenoble, de lui préparer une série d'*Avis aux habitants de la ville de la part du Maire*, dans laquelle il demandait à ses concitoyens d'*observer (pour la deuxième exécution de Jean Perret) la plus grande tranquillité... (ne pas) porter... atteinte à*

De tels incidents, tous postérieurs en date, ont été signalés par des auteurs : G.J. Callendraud, *op. cit.*, p. 146 ; K. Rossa, « La peine de mort », éd. Plon, 1966, pp. 64-65, 154, 180 à 191, M. Monestier, *op. cit.*, p. 230.

⁶ S. Eymard, *op. cit.*, p. 72 ; P. Bisch, *op. cit.*, p. 17. La tradition orale recueillie explique ce refus par le fait qu' *un gendarme ne doit pas se laisser -et être- désarmé* ; les militaires présents pensaient peut-être avec raison avoir besoin de leurs armes en cas d'émeute, et ne voulaient sans nul doute pas donner à la populace une raison supplémentaire de désordre provoqué par un acharnement inconsidéré du bourreau !

⁷ E. D'Hauterive, *op. cit.*, p. 157. Ce n'était pas la première fois qu'un bourreau malhabile était maltraité et sa victime *sauvée* par la populace ; au XVIII^e siècle, en Bourgogne, le bourreau et la bourrelle furent massacrés au pied de l'échafaud : G.J. Callendraud, *op. cit.*, p. 95-96 ; M. Monestier, *op. cit.*, p. 195. A Malines, en 1513, un exécuteur maladroît fut mis à mort par les spectateurs : J. Imbert, *op. cit.*, PUF, 1971, p.77.

⁸ *où il ne tardait pas à expirer* ajoute le commentateur : E. Pilot de Thorey, *op. cit.*, p. 92 ; d'autres sources plus récentes, rejoignant ainsi la tradition orale relevée par nos soins, sans doute pour rajouter au piquant de l'histoire, font succomber le bourreau de ses blessures le jour de la seconde exécution de Jean Perret : P. Bisch, *op. cit.*, p. 18 ; C. Muller, *op. cit.*, deux articles.

⁹ L'hôpital Notre-Dame fut construit entre 1627 et 1637 sur le Pré de la Trésorerie, offert par le Maréchal de Créqui, à l'emplacement actuel de la Trésorerie générale de l'Isère ; l'infirmerie fut reconstruite en 1786 : P. Cugnetti, « *L'hôpital de Grenoble des origines à la fin du 2nd Empire (Xe s.-1870)* », éd. du CHRESI, Grenoble, 1980, 2 vol., pp. 192, 351, 354 ; C. Muller, « *Grenoble et le temps de vivre* », *op. cit.*, pp. 120 à 122.

¹⁰ P. Cugnetti, *op. cit.*, ouvrage édité, p. 543, qui cite ces aliments comme faisant partie de l'ordinaire journalier depuis l'an V.

l'exercice de la justice, ... l'entière soumission aux Lois. Ces affiches étaient placardées sur tous les murs de la ville, de grand matin, le 14 février 1807. De même, pour être sûr du respect de l'ordre public, le préfet de l'Isère prenait une décision de la date du 13 février 1807 par laquelle il recommandait au commandant de la Gendarmerie impériale de tout faire pour éviter *les excès et désordres qui avaient eu lieu le 11 du même mois et d'envoyer, dès le lendemain dix heures, le nombre de gendarmes, jugé suffisant, pour maintenir le bon ordre, à l'heure et au lieu accoutumés.*

Le samedi 14 février 1807, Bigillion, custode de la conciergerie, accompagnait le Procureur général impérial Mallein l'aîné auprès de Jean Perret, lequel venait lui annoncer qu'il allait devoir être porté à l'échafaud une seconde fois. A cette nouvelle, Perret entra dans une fureur terrible, maudissant les juges, blasphémant contre les Dames de la Miséricorde et le prêtre Urbain Laroche, qui se sauvaient, épouvantés. L'exécuteur des jugements criminels de Savoie, Monsieur de Chambéry, et ses deux aides, avaient alors tout le mal du monde à le préparer pour l'exécution, car Perret, *doué d'une force peu commune, leur opposait une résistance désespérée.* Les hommes rouges devaient le porter sur la charrette, le condamné refusant de marcher, puis le garrotter et le crucifier à l'aide de cordes attachées aux ridelles de la carriole pour l'empêcher de s'enfuir; *Perret poussait des cris extraordinaires, ... espérant exciter, après l'événement du 11 février, l'intérêt de la foule et susciter quelques réclamations en sa faveur.* C'était pourtant dans le plus grand calme et sans que l'on entende une seule voix pour lui qu'il parvenait à midi au pied de l'échafaud, Place Grenette, dont toutes les avenues étaient gardées par de forts piquets de troupe et plusieurs brigades de gendarmerie. Porté sur un brancard jusqu'au bas de la machine, *il se débattait alors de la manière la plus extraordinaire contre les exécuteurs des hautes oeuvres, poussant des hurlements horribles, appelant au secours et espérant apitoyer le peuple sur son sort.* Du fait de ses contorsions à tout renverser, il fallait plus d'un quart d'heure de force et d'adresse aux Messieurs de Chambéry pour parvenir à le sangler sur la bascule, le mettre en position correcte dans la lunette et pouvoir enfin lâcher le couteau qui faisait son office de mort. En ce début de samedi après-midi 14 février 1807, les sieurs Bigillion, custode de la maison d'arrêt près la Cour de justice criminelle de Grenoble, et Perret, son secrétaire, faisaient, ainsi que la loi leur commandait, la déclaration du décès à l'état-civil de *Jean Perret, domestique, décédé en la maison d'arrêt, ce matin 14 février 1807 à onze heures trente, âgé d'environ 24 ans, natif d'Autrans.* A la nuit tombée, une carriole attelée à un cheval chétif s'arrêtait devant la prison et emportait dans une caisse rougie de sang le corps tronqué de Jean Perret¹¹.

Quant à Pierre Jullien, exécuteur manqué du jugement criminel de Jean Perret, sorti trop tôt de l'hospice Notre-Dame, il devait, dix jours après la seconde exécution du criminel, soit le 24 février 1807, y être hospitalisé à nouveau ; mal remis de ses blessures physiques et morales, il décédait le 7 mars 1807 à l'âge de 34 ans à l'hospice civil de Grenoble, moins d'un mois après sa malheureuse victime¹², dans un absolu anonymat.

Grenoble oubliait bien vite *l'affaire du biguillotiné* Perret -la machine à Guillotin allait avoir encore bien d'autres clients !-, et l'odeur du sang de Faure- qui avait imprégné la pierre et la terre du chemin de la claie, et qui *répugnait les bœufs* de tirage, qu'il fallait faire passer plus haut !¹³ - allait s'estomper progressivement ; en revanche, la tradition orale de la montagne du Vercors conservait ce morceau d'histoire, repris de temps à autre au cours des veillées ou des mondées, souvenir qui était également entretenu par des mains anonymes qui, périodiquement, recreusaient au couteau ou à la *rainette*¹⁴, dans l'écorce du *fyard* sis en bordure du chemin, le nom de Perret¹⁵...

¹¹ Il pourrait s'agir de la carriole du croque-mort ou d'un parent de Jean Perret ; en effet, depuis la loi du 21 janvier 1790, article 4, le corps du supplicé pouvait être délivré à sa famille, si elle en faisait la demande. Dans ce cas, le supplicé était admis à la sépulture ordinaire et il n'était fait sur le registre aucune mention du genre de mort : collect. des lois, impr. impériale, Paris, 1806, t.1, p. 103 ; v. égal. *supra* note 178 et J. Imbert, *op. cit. supra.*, PUF, 1972, p.133.

¹² Etat-civil, Grenoble, décès, n°198 : ADI, 5 E, 186/24/71.

¹³ Expression et anecdote puisées dans la tradition orale de Montaud.

¹⁴ Instrument tranchant utilisé par les forestiers pour marquer, rainer, les arbres à couper.

¹⁵ Ce grand hêtre ne sera coupé qu'en 1930, et acheté par un scieur : renseignement fourni par Armand Murdinet, les muets, 1986, et anecdote de *la rainette* par Aimé Michel, les coings, 12 septembre 1994, Montaud.

TARIFS à compter du 1^{er} Septembre 2005

Cette feuille est destinée à remplacer les pages 5 et 6 du recueil d'informations diffusé en Juillet 2003.

LOCATION SALLE DES FETES	un week-end	une journée
particulier résident et contribuable à Montaud	105,00	63,00
particulier limitrophe	105,00	63,00
particulier extérieur	400,00	250,00
association de Montaud	74,00	53,00
association voisine	105,00	63,00
association extérieure	500,00	300,00
entreprise	750,00	750,00
caution pour la salle	2 000,00	2 000,00
LOCATION MATERIEL SONO		
location matériel	65,00	65,00
caution pour le matériel	1 000,00	1 000,00
LOCATION VAISSELLE		
location ensemble vaisselle	35,00	35,00
location couverts seulement	20,00	20,00
PHOTOCOPIES	photo noir & blanc	photo couleur
format A4 (21 x 29,7) recto	0,10	0,20
format A4 (21 x 29,7) recto & verso	0,20	0,40
format A3 (29,7 x 42) recto	0,20	0,40
format A3 (29,7 x 42) recto & verso	0,40	0,80
TICKETS CANTINE & CARTES GARDERIE (C.C.V.I.)		
carnet de 10 tickets pour cantine	42,80	
carte mensuelle pour garderie 1 enfant	32,00	
carte mensuelle pour garderie 2 enfants	60,00	
carte mensuelle pour garderie à partir de 3 enfants	84,00	
carte mensuelle pour garderie pour 4 enfants et + (prix par enfa	28,00	
carte de garderie à la journée	5,00	
FACTURATION EAU & ASSAINISSEMENT	2004/2005	2005/2006
prime fixe	52,50	53,55
redevance par m3 consommé	0,71	0,72
redevance Agence de l'eau, par m3 consommé	0,05	0,05
redevance pour assainissement par m3 d'eau consommée	0,63	0,64
redevance parc à bestiaux par m3 consommé	1,13	1,15
RACCORDEMENTS AUX RESEAUX		
raccordement au réseau d'eau	230,00	
raccordement au réseau d'assainissement		
maison avec fosse septique	457,35	
maison sans assainissement individuel	2744,08	
CONCESSIONS AU CIMETIERE		
concession de 15 ans	228,67	
concession de 30 ans	457,35	
concession de 50 ans	762,25	

NUMEROS UTILES

MAIRIE		Pompiers	18
Secrétariat	04.76.93.65.79	Gendarmerie St Gervais	17
<i>ouverture au public: mardi, jeudi, samedi, de 8h à 12h</i>		Samu	15
fax	04.76.93.30.83	EDF (dépannage)	0810 333 338
e-mail: mairie.montaud@wanadoo.fr			
Ecole	04.76.93.63.90	Médecins	
Cantine	04.76.93.30.89	St Quentin	04.76.93.33.54
Salle des fêtes	04.76.93.68.12	Veurey	04.76.53.95.29
Crèche	04.76.93.35.98		
Communauté de Communes Vercors Isère		Infirmières	
secrétariat	04.76.93.58.01	St Quentin	04.76.93.66.11
médiathèque	04.76.93.30.56		
déchetterie	04.76.93.31.75	Kinésithérapeute	
		St Quentin	06.30.91.50.26
Sivom Pays de Tullins		Ambulances	
antenne emploi	04.76.07.40.03	Tullins	04.76.07.28.68
relais assistantes maternelles	04.76.07.88.93	Voiron	04.76.05.05.07
télé-alarme	04.76.07.40.02	Voiron	04.76.65.77.88
		Voiron	04.76.65.82.82
		Moirans	04.76.35.55.89
bureaux de poste		S.O.S. Amitié	04.76.87.22.22
St Quentin s/ Isère	04.76.93.61.04		
Veurey	04.76.53.95.02	Service social de Tullins (Conseil Général)	04.76.07.91.60
Centre Impôts de St Marcellin	04.76.64.97.00	Sécurité Sociale Rives	04.76.91.07.08
Trésorerie de Tullins	04.76.07.01.30		
<i>ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 12h & 13h à 16h</i>			
<i>le vendredi de 9h à 12h.</i>			
Taxis		Cinémas	
St Quentin	04.76.93.65.02 ou 06.07.09.15.31	Tullins	04.76.07.73.43
La Rivière	04.76.93.69.69 ou 06.80.15.24.24	Voreppe	04.76.50.02.09
Tullins	04.76.07.04.11		
Voreppe	04.76.50.22.09		